



TRAIT D'UNION

Le mot du Maire

Au début de l'année 2016, je vous avais informé que le conseil municipal avait voté la transformation du P.O.S. en P.L.U. pour plusieurs raisons :

- prendre en compte les évolutions démographiques, sociales,
- avoir un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) qui décrit ce que la commune veut faire de son territoire sur les 10-15 ans à venir.

Un pré-diagnostic avait été effectué en novembre 2015 par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe.

À la suite d'un appel d'offres, le cabinet Dewailly a été retenu pour nous aider à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme.

Dès que le conseil municipal aura donné ses grandes orientations sur le projet communal, nous proposerons une réunion de concertation aux habitants de Maresché.

Aujourd'hui, une boîte à idées et un cahier sont à votre disposition à la Mairie pour y recueillir vos idées et vos avis.

❖ **REGROUPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES:**



Le projet de fusion des 3 Communautés de communes des Alpes Mancelles, du Pays Belmontais et des Portes du Maine Normand doit être adopté en janvier 2017.

Le cabinet de conseil K.P.M.G. a été recruté pour étudier les conséquences de cette fusion, sur les finances et la fiscalité, sur les compétences et les services.

❖ **TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE VOIRIE A LA C.C.P.B :**

En 2015, la Communauté de communes du Pays Belmontais a pris la compétence Voirie hors-agglomération : la commune gardant l'entretien (bandes de roulements, buses, fossés) dans l'agglomération.

Suite à ce transfert, la C.C.P.B. a augmenté en 2016 ses taux d'imposition afin de faire face à ces dépenses supplémentaires, impliquées par cette transmission.

En contrepartie, les communes-membres, déchargées d'une partie des dépenses de voirie, se sont engagées à baisser leur taux d'imposition des quatre taxes directes locales, pour que le contribuable ne soit pénalisé.

Le conseil municipal de Maresché a décidé de suivre cette règle : baisser les 4 taxes en 2016.

TH = 14,63% - TFB = 13,21% - TFNB = 27,08% - CFE = 19,99%

❖ TRAVAUX ET ENTRETIEN :

✓ Salle Matériels :

La rénovation de la salle Matériel (entre la Bibliothèque et la salle polyvalente) va démarrer en juillet, par le remplacement des fenêtres (côté nature).

Puis viendront la peinture des murs intérieurs et le changement du sol.

✓ Rue de l'Eglise :

Une étude préliminaire pour l'aménagement de la rue de l'Église a été effectuée par l'ATESART (Agence des Territoires de la Sarthe). Celle-ci a permis d'élaborer un cahier des charges pour le recrutement d'un bureau d'études : INEVIA (anciennement ASTEC, qui a réalisé l'aménagement de la RD 338 à la Croix Verte) sera donc le maître d'œuvre pour la conception et la réalisation du projet.

✓ Benne à encombrants :

Une benne à encombrants sera disponible Place de l'Église du 16 au 20 juin 2016

❖ FÊTES ET CÉRÉMONIES :

✓ Course cycliste :

Une course cycliste organisée par l'Association Cycliste Belmontaise, a eu lieu le 19 mars. En fonction de leur catégorie, les coureurs ont enchaîné les tours sur un circuit de 4,2 km entre la rue de l'Église, la rue de la Cohue, la Croix Blanche, Le Pressoir et la rue de Ballon.



✓ Bric à Brac du Moto Club du Maine :

Le dimanche 1^{er} mai s'est tenu le bric à brac du Moto Club du Maine dans les rues de Maresché réunissant une trentaine d'exposants.

✓ Gala Familles Rurales :



Cette année, le gala a eu lieu le dimanche 05 juin à la salle Loisirs et Culture de Beaumont-sur-Sarthe. Les spectateurs ont pu apprécier le talent de tous les jeunes artistes et le travail fourni par les bénévoles de l'association .

✓ Bric à Brac de l'Association des Parents d'Elèves « Ribambelle et Confetti »:

Le dimanche 22 mai devait avoir lieu le bric à brac organisé par l'association « Ribambelles et Confettis ». Pour cause de mauvais temps il fut annulé.

✓ Fête des Ecoles:

Cette année la Fête des Écoles aura lieu le **dimanche 26 juin au Prieuré de Saint-Marceau**. Voici le programme :

- 11 heures mot d'accueil et début du spectacle
- 11 heures 30 ouverture des stands jeux
- 12 heures 15 apéritif offert par l'APE
- 12 heures 30 espace pique-nique
- 13 heures 30 ouverture des stands jeux
- 14 heures 30 spectacle des TAP
- 15 heures deuxième partie du spectacle des écoles
- 16 heures goûter
- 16 heures 30 ouverture des stands jeux



✓ Anciens combattants :



Monsieur Paul Tarot a été décoré de la médaille militaire lors du congrès UNACITA (Union Nationale des Anciens Combattants d'Indochine, des T.O.E, d'Afrique Du Nord et toutes les générations du Feu- Fondée en 1956 par le Général Marchand) le 15 mai 2016 à Theix, dans le Morbihan, par le Général BARIETY. Seuls 3 anciens soldats dans la France entière ont été décorés cette année d'une telle distinction.

✓ Commerce ambulant :

Tous les mardis, à partir de 18heures, vous pouvez désormais profiter de la vente de sandwiches et kébabs sur la Place Saint-Martin.

✓ Cinéma en plein-air :

Comme chaque été, le Pays de la Haute Sarthe organise, gratuitement, la projection d'un film en plein air.

Cette année nous avons la chance de pouvoir l'accueillir dans notre commune le **vendredi 29 juillet à 22 heures**, sur le terrain jeux et loisirs, derrière l'École de Maresché.

Voici le programme de cette belle soirée :

- Projection du film : ' La Famille Bélier'

En cas de pluie, repli à la Salle Loisirs et Cultures de Beaumont-sur-Sarthe.

La séance sera précédée d'une randonnée gourmande organisée par l'Office de Tourisme de Beaumont-sur-Sarthe. Départ Place Saint-Martin à 19h00.

Tarif randonnée : 5 euros.



**❖ RECENSEMENT :**

Le prochain recensement sur la commune de Maresché se déroulera du 19/01/2017 au 18/02/2017.

Mme Aline BROSSEAU, Adjoint au Maire, sera le coordinateur communal.

Deux agents recenseurs sont nécessaires pour enquêter auprès des habitants.

N'hésitez pas à proposer votre candidature à la Mairie avant le 15/10/2016. (Une indemnité sera perçue).

❖ DÉPART EN RETRAITE :

Madame CHAMPION vient de prendre sa retraite, fin mai, après 29 ans de service auprès de la mairie.

Nous la remercions chaleureusement pour toutes ces années où elle a entretenu tous les bâtiments de la commune avec ardeur et application.

Madame Cathy DUCREUX, domiciliée à Maresché la remplace.

Florence MAUDET a eu l'opportunité de regrouper son travail de secrétaire sur deux sites (René et Thoigné).

Elle nous a quitté fin avril et est remplacée par Christèle BAROILLER.

❖ VACANCES D'ÉTÉ :**✓ Horaires d'ouverture de la mairie :**

Au mois de juillet, les horaires d'ouverture au public de la mairie ne sont pas modifiés.
Le secrétariat sera fermé le vendredi 15 juillet.

Du 1^{er} au 15 août, la mairie sera ouverte au public le mardi de 15h à 18 h et le mercredi de 9h à 12h.

En cas d'urgence, vous pourrez contacter :

Madame Armelle REIGNIER, Maire, au 06 83 95 29 05

Monsieur Jean-Louis DROUIN, Adjoint, au 06 18 67 50 27 (jusqu'au 05 août 2016)

Madame Aline BROSSEAU, Adjoint, au 06 89 74 31 88

Monsieur Jean-François BELLISSEN, Adjoint, au 06 37 48 79 90



TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE DE PASSER
DE TRÈS BONNES VACANCES !